

0320040V
ACADEMIE DE TOULOUSE
LYCEE PROFESSIONNEL PARDAILHAN
CHEMIN DE BARON
32008 AUCH CEDEX
Tel : 0562614250

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Elections représentants des parents d'élèves exclusivement par voie électronique

Numéro de séance : 7

Numéro d'enregistrement : 52

Année scolaire : 2025-2026

Nombre de membres du CA : 21

Quorum : 11

Nombre de présents : 12

Le conseil d'administration

Convoqué le : 22/06/2026

Réuni le : 02/07/2026

Sous la présidence de : Thierry Cornillault

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte la reconduction du vote des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration exclusivement par voie électronique.

Pièce(s) jointe(s)

☒ Oui ☐ Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

Vote via Pronote reconduction - Reconduction du vote exclusivement par voie électronique via Pronote pour les élections d'octobre 2026 des représentants des parents d'élèves au Conseil d'Administration.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0